

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Makouké : Olam-Palm Gabon fait don de pirogues et des moteurs hors-bord

QUATRE villages de ce district en sont les principaux bénéficiaires.

Esaïe NDILORUM
Makouké/Gabon.

La société Olam-Palm Gabon, spécialisée dans la culture des palmiers à huile, et implantée à une soixantaine de kilomètres de Lambaréné, vient de faire un important don aux villages Amaningone, Ngossi, Lessobelia et Nzamata du district de Makouké dans la province du Moyen-Ogooué. Ce don constitué de 4 pirogues, 4 moteurs hors-bord, et autant des trémails a été symboliquement remis à l'autorité administrative en présence du chef de bureau de la sous-préfecture de Makouké,

Augustin Nzangnanga, représentant le sous-préfet, et de plusieurs notables.

À cette occasion, le manager régional de la palmeraie de Makouké, Jimmy Rajagukguk, s'est adressé aux représentants mandatés qui ont réceptionné ledit don. "Ma société a signé un contrat dans le cadre du plan d'investissement et de développement social avec vous les populations des villages partenaires de notre palmeraie. C'est dans ce sens que nous vous dotons de ces pirogues, moteurs hors-bord et des trémails (...). Les autres villages concernés seront gratifiés à leur tour, selon leurs besoins émis", a-t-il dit.

Satisfaits, le chef de bureau de la sous-préfecture, Augustin Nzangnanga, et la présidente



Vue partielles des pirogues remises.

du conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, Yvette Liliane Retouano, ont remercié l'entreprise donatrice. Avant d'inviter les villages bénéficiaires à une utilisation à bon escient du matériel reçu. "C'est un don col-

lectif, qui appartient à l'ensemble des villageois, et qui doit rester sous la direction des chefs de village", ont-ils prévenu.

La dotation s'inscrit dans la responsabilité sociale d'Olam à travers son plan d'investissement

et de développement social. Son service social avait initié préalablement des rencontres avec les populations des villages partenaires. Au cours desquelles celles-ci avaient présenté leurs doléances.

Bitam : la députée Patricia Ndemengane Ndong en pédagogue



Députée Ndemengane © lors de l'échange.

ELLE était dernièrement dans son fief politique.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

LA députée du 1er siège du département du Ntem (par Bitam), Patricia Ndemengane Ndong, a échangé dernièrement avec les 24 auxiliaires de commandement de la commune de Bitam.

Au cours de ces échanges dans le respect des mesures barrières, l'élue nationale du Parti démocratique gabonais (PDG) est revenue sur les travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour l'année 2020, qui aura été marquée, selon elle, par la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus.

Face à cette situation, "le président de la République, chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a dressé un chapelet des mesures visant à aider les populations, en général, et les plus vulnérables, en particulier, pour

faire face au Covid-19", a déclaré la parlementaire. Selon qui, "la première session ordinaire, dite session des Lois, qui a commencé le 1er mars, pour s'achever le 30 juin 2020, est celle au cours de laquelle les députés ont examiné et adopté 26 textes de loi". Il y aura eu 15 textes pour la Commission des Lois ; 4 pour la Commission des Finances ; 3 pour la Commission de la Planification ; 2 pour la Commission des Affaires étrangères ; et 2 pour la Commission de l'Aménagement du territoire.

En outre, Patricia Ndemengane Ndong a rappelé que, dans le cadre de l'appel à la solidarité nationale lancé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, elle a été sollicitée, à l'instar de ses collègues députés, par le coordonnateur général des Affaires présidentielles, Noureddin Bongo Valentin, pour procéder à la distribution de son aide alimentaire aux personnes économiquement faibles du chef-lieu du département du Ntem. Ce qu'elle avait fait avec enthousiasme.

Port-Gentil : Muyiss Production se lance dans la fabrication des masques



La promotrice arborant un de ses masques.

LA structure créée en 2016 par Noémie Mapangou Bourbou, est en principe spécialisée dans la fabrication des accessoires de beauté.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

"MUYISS Production" a fait le choix de s'associer à l'effort national dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Sa fondatrice, Noémie Mapangou Bourbou, en optant pour la fabrication

des masques, dit répondre à l'appel du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui appelle à vaincre, par tous les moyens le Covid-19. Depuis des semaines, cette compatriote s'est lancée dans la fabrication des masques dont le port est obligatoire dans les lieux publics. "J'ai tenu à apporter ma modeste contribution à la lutte contre le Covid-19", souligne Noémie Mapangou Bourbou, qui soutient que son produit respecte les normes sanitaires. À ce jour, Muyiss Production avoisine les 500 bavettes. Une partie, à l'en croire, a été livrée à deux sociétés pétrolières et à une entreprise de sécurité. Son ambition est de distribuer les masques dans les établissements scolaires. Pour cela, Muyiss Production sollicite le soutien des bonnes volontés pour l'accompagner dans cette entreprise.

Créée en 2016, la structure opère jusque-là dans la fabrication des accessoires de beauté (bracelets, sacs, colliers, etc.). À son actif, plusieurs défilés aussi bien au Gabon qu'à l'étranger.